

IDENTITÉ VISUELLE

Introduction

À titre d'utilisateur de l'image de marque de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS), vous êtes également son porte-parole. Toutes vos communications sont donc l'occasion de véhiculer une image professionnelle, soignée et de qualité de la CSDGS, de votre établissement ou de votre service.

Notre identité visuelle est principalement constituée de la signature originale de la CSDGS et d'un fond rectangulaire à deux coins opposés arrondis. La signature originale demeure inchangée et doit être utilisée en tout temps sur ce fond rectangulaire. Cette forme en est aussi une autour de laquelle peuvent s'articuler de nombreux éléments de vos pièces de communication.



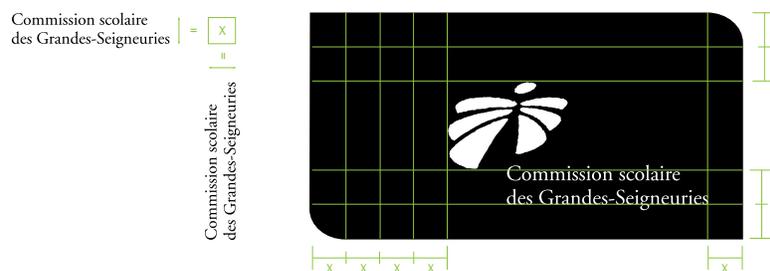
Logo pour bas de page à droite



Logo pour haut de page à droite

Construction de l'identité visuelle

La mesure « X » de définition des proportions permet de déterminer les rapports de taille entre les éléments qui constituent l'identité. « X » original est représenté dans la figure ci-dessous. Il est l'unité de mesure de base pour déterminer les proportions. Pour assurer l'intégrité de l'identité visuelle, il est interdit de modifier, de raccourcir ou de réorganiser de quelque manière que ce soit l'identité visuelle. Sa composition graphique est inaltérable, et ce, afin de rester conforme aux utilisations autorisées.



Espace de dégagement

Les espaces de dégagement sont calculés aux extrémités de la forme rectangulaire.



Identité visuelle promotionnelle

L'identité visuelle promotionnelle est utilisée dans tous les éléments de communication de la CSDGS ainsi que dans ceux de tous ses établissements et services. La figure facilitera par ailleurs la reconnaissance de l'identité visuelle auprès du public et garantira un dégagement suffisant entre celle-ci et le reste du message.

Identité visuelle promotionnelle en noir et en blanc (originale et renversée)



Identité visuelle promotionnelle en couleur

Le choix des couleurs joue un rôle prépondérant dans l'image de marque de la CSDGS. Il donne au projet luminosité et énergie, stimule les sens au rythme des saisons. Cette palette devra être utilisée avec rigueur, tout en vous laissant une grande liberté d'application. Aucune autre couleur ne doit être utilisée pour remplacer ou modifier la palette officielle.

Dans le but de conserver une lisibilité adéquate dans l'utilisation des couleurs, il est accepté d'utiliser la signature en blanc dans les versions avec un fond rectangle bleu foncé et gris foncé.

Autrement, les différentes versions doivent seulement présenter la signature en noir.



Taille minimale exceptionnelle

La signature de la CSDGS peut être réduite en fonction de l'espace disponible pourvu que la taille minimale de 1,5 po (4 cm) prescrite soit respectée. La relation (proportions et positions) entre la signature et la forme rectangulaire ne peut en aucun cas être modifiée. Les ratios stipulés ont pour but de conserver une lisibilité adéquate.

Dans le cas d'une utilisation du logo dans un format web ou dans une signature courriel, la taille minimale peut différer.



Palette de couleurs officielles

La palette de couleurs est composée à partir de quatre couleurs Pantone® dominantes, quatre couleurs secondaires et d'une neuvième qui en est la base, le noir. Dans un souci d'uniformité et de constance à travers les communications de la CSDGS, nous présentons une palette de couleurs qui s'harmonise parfaitement avec la version originale du logotype de la CSDGS en addition avec les teintes du plan stratégique en vigueur (au moment de la création de la nouvelle identité visuelle).

Couleurs dominantes



PANTONE 376*
C:50 M:0 Y:100 K:0
R: 141 G:198 B:63



PANTONE 2985
C:59 M:0 Y:6 K:0
R:80 G:200 B:232



WARM GRAY 8
C:0 M:9 Y:16 K:43
R:162 G:149 B:138



PANTONE 382
C:29 M:0 Y:100 K:0
R:193 G:216 B:47



NOIR
C:0 M:0 Y:0 K:100
R:0 G:0 B:0

Couleurs secondaires



PANTONE 308*
C: 100 M: 5 Y: 0 K:47
R:0 G:104 B:146



WARM GRAY 4
C:0 M:4 Y:9 K:24
R:201 G:193 B:184



WARM GRAY 11
C:0 M:17 Y:34 K:62
R:124 G:106 B:85

*Ces couleurs font partie de la version originale du logo de la CSDGS.

PANTONE® : le système utilisé en imprimerie (autre que pour l'impression en quatre couleurs process) afin de fabriquer les encres de couleurs, et dans d'autres applications afin de maintenir une constance dans les couleurs. CMYK (Cyan, Magenta, Jaune, Noir) : aussi connue sous le nom de quadrichromie, c'est la méthode utilisée pour imprimer des photos et des images en utilisant les couleurs cyan, magenta, jaune et noir. Les valeurs numériques attribuées font référence au pourcentage de chacune des quatre couleurs.

RGB (Rouge, Vert, Bleu) / HEX / « WEB SAFE » : la méthode utilisée pour obtenir une certaine couleur sur un écran; les valeurs numériques font référence à l'intensité de chacune des couleurs de base.

Pantone® est une marque déposée de Pantone®, Inc. Les couleurs sont montrées à titre indicatif seulement et ne correspondent pas au standard Pantone®. Consulter la version la plus récente du « Pantone color formula guide » pour visualiser les couleurs précises.

Utilisations proscrites

Pour assurer l'intégrité de l'identité visuelle, il faut s'abstenir de modifier, de raccourcir ou de réorganiser de quelque manière que ce soit l'identité visuelle. Sa composition graphique est inaltérable, et ce, afin de rester conforme aux utilisations autorisées. Voici quelques exemples de remaniements proscrits.

Ne pas changer les proportions du logo ou de sa boîte.



Ne pas créer de distorsion, ni faire de rotation.



Ne pas créer de tracé autour des textes, ne pas modifier la police de la signature ni de l'énoncé de positionnement.



Ne pas utiliser d'autres couleurs que celles de la palette de couleurs officielles.



Afin de conserver l'uniformité de l'identité visuelle, seule l'utilisation de fichiers électroniques approuvés par le Secteur des communications est permise.

Construction de l'identité visuelle en vue d'une utilisation par un établissement

L'identité visuelle demeure inchangée. La signature de l'établissement s'ajoute à gauche de l'identité visuelle et se trouve à la limite de l'espace de dégagement de l'identité visuelle. Seuls le nom de l'établissement ainsi que les coordonnées peuvent être modifiés.

Inscrire les coordonnées de l'établissement



ecole1234.csdgs.qc.ca

École 1234

123, boulevard Inconnu, Ville Imaginaire (Québec) A1B 2C3
Téléphone 514 380-8899, poste 1234 | ecole1234@csdgs.qc.ca



Construction de l'identité visuelle en vue d'un utilisation par un service

L'identité visuelle demeure inchangée. La signature du service s'ajoute à gauche de l'identité visuelle et se trouve à la limite de l'espace de dégagement de l'identité visuelle.



csdgs.qc.ca

Nom du service

50, boulevard Taschereau, La Prairie (Québec) J5R 4V3
Téléphone 514 380-8899 | information@csdgs.qc.ca



Exemples d'utilisations spécifiques par un établissement - Publicité

Dans une annonce publicitaire, il faut respecter l'espace de dégagement tel que délimité par les zones vertes illustrées ci-dessous.

Cette zone correspond, dans un **format horizontal**, à la moitié de la largeur de la publicité et à la hauteur du logo.

Dans un **format vertical**, elle correspond à la pleine largeur du document. S'il advenait que le format vertical soit trop étroit, les coordonnées s'inscrivent au bas et la signature sera déplacée dans le coin supérieur droit, toujours de façon proportionnelle.

Remarque : le cadre de l'annonce doit être d'une forme rectangulaire à deux coins opposés arrondis.

École Armand-Frappier

PORTES OUVERTES
DATE DE LA RENCONTRE ICI

Consectetur adipiscing elit. Duis fermentum sem non erat commodo mollis. Etiam auctor laoreet justo nec consectetur.

Duis fermentum sem non erat commodo mollis. Etiam auctor laoreet justo nec consectetur. Proin lorem turpis, feugiat eu egestas. Et, porta nec erat. Phasellus pretium nisl vel felis pretium ac vulputate tellus cursus. libero pellentesque.

INFORMATIONS
Tél.: 514 380-9556 • Téléc.: 514 380-8893
infosae@csdgs.qc.ca

ecole1234.csdgs.qc.ca École 1234

50, boulevard Taschereau, La Prairie (Québec) J5R 4V3
Téléphone 514 380-8899 | information@csdgs.qc.ca

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

EXEMPLE

Lorem ipsum dolor sit amet,

- Consectetur adipiscing elit. Duis fermentum sem non erat commodo mollis. Etiam auctor laoreet justo nec consectetur. Proin lorem turpis, feugiat eu egestas
- Et, porta nec erat. Phasellus pretium nisl vel felis pretium ac vulputate tellus cursus. libero pellentesque.
- Consectetur adipiscing elit. Duis fermentum sem non erat commodo mollis. Etiam auctor laoreet justo nec consectetur. Proin lorem turpis, feugiat eu egestas
- Et, porta nec erat. Phasellus pretium nisl vel felis pretium ac vulputate tellus cursus. libero pellentesque.

ecole1234.csdgs.qc.ca École 1234

50, boulevard Taschereau, La Prairie (Québec) J5R 4V3
Téléphone 514 380-8899 | information@csdgs.qc.ca

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

EXEMPLE

Lorem ipsum dolor sit amet,

- Consectetur adipiscing elit. Duis fe non erat commodo mollis. Etiam aucto nec consectetur
- Et, porta nec erat. Phasellus pretium nisl v pretium ac vulputate tellus cursus. liber
- Consectetur adipiscing elit. Duis fe non erat commodo mollis. Etiam aucto nec consectetur
- Et, porta nec erat. Phasellus pretium nisl v pretium ac vulputate tellus cursus. liber

ecole1234.csdgs.qc.ca École 1234

50, boulevard Taschereau, La Prairie (Québec) J5R 4V3
Téléphone 514 380-8899 | information@csdgs.qc.ca

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Spécifications concernant la signature de courriel des membres du personnel des services administratifs de la CSDGS

La signature courriel est composée de la façon suivante :

Prénom Nom

Titre du poste

Nom du service

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

514 380-8899, poste 0000



La typographie Arial doit être utilisée pour la signature. La taille de la typographie peut varier selon la taille du texte du courriel, toutefois le texte doit être en noir. Le logo intégré dans la signature du courriel peut être utilisé dans sa version en noir, en bleu #308 ou en vert #376 seulement.

Voici trois options possibles pour la taille de la signature :

OPTION 1

Retour régulier

Prénom Nom (ARIAL Bold 13pts - en minuscule)

Titre du poste (Arial Régulier 12pts)

Nom du service (Arial Régulier 12pts)

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (Arial Régulier 12pts)

514 380-8899, poste 0000 (Arial Régulier 12pts)

Retour régulier

OPTION 2

Retour régulier

Prénom Nom (ARIAL Bold 12pts - en minuscule)

Titre du poste (Arial Régulier 11pts)

Nom du service (Arial Régulier 11pts)

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (Arial Régulier 11pts)

514 380-8899, poste 0000 (Arial Régulier 11pts)

Retour régulier

OPTION 3

Retour régulier

Prénom Nom (ARIAL Bold 11pts - en minuscule)

Titre du poste (Arial Régulier 10pts)

Nom du service (Arial Régulier 10pts)

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (Arial Régulier 10pts)

514 380-8899, poste 0000 (Arial Régulier 10pts)

Retour régulier

Spécifications concernant le texte des courriels

Il est fortement suggéré d'utiliser, lors de la rédaction du courriel, la typographie *Arial* pour conserver l'uniformité du courriel avec la signature de l'expéditeur. De plus, le texte doit être rédigé dans la même taille que celle du titre du poste (voir trois options ci-dessus) et être en noir. Par ailleurs, il ne doit y avoir aucun motif, aucun dégradé de couleurs ou aucune couleur de fond dans l'arrière-plan du courriel.

L'uniformisation des courriels des membres du personnel des services administratifs de la CSDGS est essentielle afin de projeter une image professionnelle, soignée et de qualité.

Éléments graphiques

Voici les éléments graphiques relatifs à la nouvelle identité visuelle de la CSDGS.

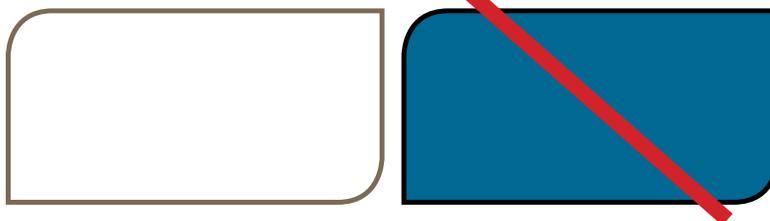
- LA FORME RECTANGULAIRE À DEUX COINS OPPOSÉS ARRONDIS

Utilisée dans les couleurs dominantes ou secondaires, la forme peut être pleine ou détournée seulement.



- LA FORME RECTANGULAIRE À DEUX COINS OPPOSÉS ARRONDIS INVERSÉE

Utilisée dans les couleurs dominantes ou secondaires, la forme peut être pleine ou détournée seulement.



- LA FORME RECTANGULAIRE À DEUX COINS OPPOSÉS ARRONDIS AVEC L'UTILISATION D'UNE IMAGE

Utilisée dans les couleurs dominantes ou secondaires, la forme peut être pleine ou détournée seulement.



**CHAPEAU AUX FILLES
du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud!**

Bravo à Michelle Marciel Campion, élève en serrurerie, et Jessica Parent, finissante en mécanique automobile, toutes deux du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à La Prairie. Elles sont parmi les lauréates de la finale régionale 2011 du concours *Chapeau, les filles!*, lequel permet aux jeunes femmes inscrites à des programmes de formation professionnelle ou technique de faire valoir leurs idées et leur passion pour un métier traditionnellement masculin.

- LA FORME RECTANGULAIRE À DEUX COINS OPPOSÉS ARRONDIS AVEC L'UTILISATION D'UN TEXTE

Utilisée dans les couleurs dominantes ou secondaires, la forme peut être pleine ou détournée seulement.

**Des élèves de Châteauguay se démarquent
AU CONCOURS D'ART ORATOIRE**

Des élèves de 5^e et de 6^e années de cinq écoles primaires se sont démarqués lors de la grande finale du Concours d'art oratoire de Châteauguay. Parmi les finalistes provenant des écoles Gérin-Lajoie, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jude et des Trois-Sources, ce sont Audreyane Girard, 5^e année, et Émie Labranche, 6^e année, toutes deux de l'école des Trois-Sources, qui ont remporté le grand prix devant jury et public.

**Pour toute question concernant l'utilisation de l'identité visuelle de la CSDGS,
communiquez avec le Secteur des communications au 514 380-8899, poste 3978.**